

ENG232 - Information et communication pour ingénieur - Oral probatoire

Présentation

Prérequis

Cette UE est accessible exclusivement aux élèves inscrits à l'Ecole d'Ingénieurs du Cnam. Son obtention est un préalable à la préparation du mémoire d'ingénieur.

Il est conseillé de préparer cette UE après les UE du cycle préparatoire EEP101, EEP102, EEP103, EEP104, EEP110, EEP111.

cette UE est obligatoire et ne peut être obtenue par VES ou VAE sauf dans le cas d'une validation totale du diplôme d'ingénieur de la spécialité concernée.

Objectifs pédagogiques

Maîtrise de le communication scientifique et technique

Savoir maîtriser l'information spécialisée :

- Chercher l'information, l'évaluer, la valider
- Produire et communiquer l'information.

Savoir communiquer en situation professionnelle par écrit et à l'oral.

Compétences

Les modalités de validation sont définies par spécialité mais comportent obligatoirement la rédaction d'un document de synthèse et une présentation orale devant un jury présidé par un professeur de la spécialité.

Nul ne peut se présenter à l'évaluation de cette UE plus de trois fois.

Programme

Contenu

Cette UE est organisée en deux parties.

La première partie est consacrée à l'acquisition des savoirs et savoir-faire en information et communication pour l'ingénieur et regroupe les élèves de plusieurs spécialités, si nécessaire.

La seconde partie est l'application à un sujet de la spécialité des compétences acquises dans la première partie et conduit à un document écrit et une soutenance. Cette partie fait l'objet d'une préparation spécifique au domaine comportant :

1 sujet "blanc" pour lequel l'auditeur reçoit un sujet et un ensemble de documents constituant un dossier technique. Il est demandé de rédiger un dossier de synthèse de 10 pages et de préparer une soutenance orale de 10 mn. Le résultat est corrigé et un retour individuel est fait.

Ensuite le candidat tire au sort trois sujets parmi les thèmes suivants :

Distribution d'énergie (EEP101)

Association convertisseur machine (EEP102 EEP103)

Production et transport d'énergie électrique

Il choisit un sujet parmi ces trois et dispose de 6 semaines pour rédiger la synthèse écrite et préparer l'oral (Powerpoint conseillé) qui sera présenté devant le jury. Le jury tiendra compte à parts égales de la maîtrise des concepts de base (EEP1xx), de la qualité du document écrit qui devra être synthétique et contenir l'essentiel des informations sur le sujet, de la maîtrise de la présentation orale ainsi que de la réponse aux questions.

Description des modalités de validation

Les modalités de validation sont définies par spécialité mais comportent obligatoirement la rédaction d'un document de synthèse et une présentation orale devant un jury présidé par un professeur de la spécialité.

Nul ne peut se présenter à l'évaluation de cette UE plus de trois fois.

🌟 Valide le 20-02-2019

Code : ENG232

6 crédits

Responsabilité nationale :

EPN03 - Electroniques, électrotechnique, automatique et mesure (EEAM) / Gilles ROSTAING

Contact national :

Equipe pédagogique
Systèmes éco-électriques
334, 21-0-41, 292 rue Saint-Martin
75003 Paris
01 58 80 85 01
Annick Oger
annick.oger@lecnam.net